Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 62 (1967)

Heft: 3-fr

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: Von der Mühll, H.R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie

tions du Griffon, Neuchâtel.

Après la vallée de Binn, dans le Haut-Valais, en suite de pourparlers féconds entre les autorités communales de Vouvry et la section valaisanne de la Protection de la nature, la région du lac Taney est elle aussi « protégée ». Ce petit lac de montagne se trouve dans le Bas-Valais à une altitude de 1400 m., à proximité du lac Léman et de la frontière française.

C'est un Genevois, D. Anet, ami de vieille date de cette commune valaisanne, qui en donne une description dans le 128e «Trésor de mon Pays » paru récemment. Piéton inlassable, plutôt qu'amateur des glaces et des pics sourcilleux, il en a parcouru tous les sentiers; car la marche, dit-il, «c'est le bonheur d'une conquête et le moyen d'unir, comme dans une ronde, tous les paysages et tous les temps. Et à la fin, on voit que cette unité non seulement est faite, mais qu'elle nous accepte. Le cœur, le corps et l'âme ne sont plus séparables du vent, de la pluie et du soleil.»

Le contrat protecteur est daté du 20 juillet 1965; il a été ratifié à l'unanimité par les assemblées primaire et bourgeoisiale de Vouvry, puis approuvé par l'autorité cantonale. Flore et faune sont protégés. On ne construira ni téléphériques ni routes pour autos. Tous engins motorisés sont prohibés. Pour les campeurs des emplacements seront désignés. Si l'on bâtit, ce sera ailleurs que sur les rives du lac et en adaptant la maison au cadre naturel.

Dans ce «Trésor» il est aussi question de Vouvry, chef-lieu de la commune, gros bourg situé, comme tant d'autres villages de ce canton sur la frange de la plaine. Vouvry a son d'André Bréchet) et des maisons cossues du vieux temps, mais s'ouvre aussi à l'industrie: l'usine thermique de Chavalon a été inaugurée l'an passé.

Le territoire communal, qui s'étend des sente des aspects étonnamment divers. entreprises humaines? L'habile photographe qu'est Max Chiffelle

Vouvry et Taney. Trésors de mon Pays. Edi-les a fixés pour nous. Son Rhône «lourde soie qui se déroule sans cesse» est une de ses plus grandes réussites.

> Châteaux Suisses II. Par Ric Berger. Avec 48 photos en couleurs et de nombreux dessins de l'auteur. Editions Avanti Club, Neuchâtel.

> Ce second volume, comme d'ailleurs le premier, fort bien présenté, paraît dans les trois langues nationales et montre une nouvelle série de châteaux, répartis dans toutes les régions de Suisse. Les illustrations offrent une documentation magnifique, complétée par des croquis très instructifs de l'auteur indiquant les caractéristiques des châteaux et les modifications survenues à travers le

> Plus notre pays s'écarte de ses origines, en se laissant entraîner par le courant de la vie moderne, plus un ouvrage tel que celui-ci prend de signification. Les régions où s'accumulent les usines et se répandent les habitations collectives parviendront-elles jamais à être marquées par les accents d'une valeur équivalente à celle de l'image de ces châteaux, par ces marques qui semblent humaniser le paysage et lui donner ce «visage» que tant d'efforts contribuent à préserver?

Les prélèvements sur le territoire qui sont faits de nos jours pour les habitations collectives en faveur d'une vie prétendue meilleure et pour l'industrie au profit des problématiques avantages matériels, sont des sacrifices auxquels il est évident que le monde actuel ne peut pas se soustraire. Mais il n'est pas certain que ces emprunts de terrain, non récupérables - par quoi du reste l'aspect du pays s'altère - ne seront pas considérés un jour comme encore plus funestes que ne le furent les servitudes féodales, qui église (jolie vignette sur la couverture ont obéré les populations par des charges certes très lourdes, mais qui ont laissé à la postérité, malgré tout, des trésors d'art tels que nous les voyons dans l'ouvrage de Ric

En définitive, ne sont-ce pas les qualités bords du Rhône jusqu'à la crête culminant des œuvres qui, grâce à leur valeur durable, aux Jumelles et aux Cornettes de Bise, pré-rachètent, compensent l'insuffisance des

H. R. Von der Mühll, architecte